

domaine de la culture nous restions dans notre coin et nous nous coupions du reste de la société?

Des voix: Oh, oh!

Mme Holt: Je pose ces questions à cause du sectarisme avec lequel vous abordez ce problème. Je ne fais pas d'obstruction, mais je tiens à ce que les députés connaissent mon sentiment à ce sujet. Je préférerais que nous n'en soyons pas arrivés là, que le bill n'ait pas été présenté. Mais, les choses étant ce qu'elles sont, je dois dire que j'éprouve un très grand respect pour le système des comités parlementaires, on y trouve moins de sectarisme qu'à la Chambre. C'est là que nous travaillons sur les lois et les règlements du Canada et que nous y servons le mieux notre pays.

Je ne l'ai jamais caché, je suis contre le bill. Puisqu'on ne peut éviter son renvoi au comité, je voterai en sa faveur à l'étape de la deuxième lecture, quitte à faire ensuite tout en mon pouvoir . . .

Des voix: Oh, oh!

Mme Holt: Je n'ai pas l'intention de participer à des manœuvres d'obstruction, mais, s'il est une chose qui m'a montée contre cette affaire, c'est bien que les députés de l'opposition en ont fait une manifestation d'esprit partisan. Je vais m'inscrire au comité aujourd'hui et, quand nous étudierons le bill, je souhaite que nous fassions de notre mieux pour le modifier, l'arrêter ou prendre toute mesure nécessaire à ce stade. J'ai le plus grand respect pour les comités parlementaires, mais non pour les interventions faites à la Chambre sur de nombreux sujets.

Des voix: Oh, oh!

Mme Holt: Cette affaire est mineure, on a vu bien pire. Ce qui m'ennuie le plus à ce sujet, c'est que l'un des partis faibles de la Chambre—cela d'ailleurs tempère mon inquiétude—a fait de cette affaire une manifestation anti-américaine. Ils estiment que c'est un bon terrain pour attaquer les Américains. Je répéterai simplement des propos entendus ailleurs: «Si les petites perruches que nous sommes attaquent le grand aigle américain, nous allons avoir des ennuis parce qu'il peut se retourner contre nous».

A notre époque nous assistons à l'érosion progressive de la démocratie. Le genre de liberté dont nous jouissons devient de plus en plus rare. Nous avons vu que le Vietnam du Sud avait pris la voie communiste et je suis certain que la même chose se passera bientôt en Corée du Sud. Les pays arabes pourraient bien être engloutis, tout comme la Tchécoslovaquie, par les Russes. Nous avons perdu au totalitarisme bien des pays d'Europe et d'Afrique. Avec les États-Unis, nous demeurons donc seuls à jouer en quelque sorte de la liberté sur notre continent.

Pour conclure, je voudrais citer un grand écrivain qui a contribué beaucoup plus que moi à la littérature internationale—Shakespeare. En faisant cette citation, j'ai à l'esprit nos amis du Sud. Shakespeare a écrit: Those friends thou hast, and their adoption tried,

Grapple them to thy soul with hoops of steel . . .

Sur ce j'espère que nous pourrions poursuivre les travaux de la Chambre.

M. John Wise (Elgin): Monsieur l'Orateur, je me réjouis de pouvoir participer au débat d'aujourd'hui. D'abord, je crois que le bill à l'étude devrait être examiné séparément en deux parties. En premier lieu, il y a les dispositions qui

Périodiques non canadiens

concernent la télévision. Je voudrais faire quelques brefs commentaires sur cet aspect. J'applaudis la décision du gouvernement de ne plus permettre la déduction des frais de publicité à la télévision quand cette publicité provient de stations américaines à destination des Canadiens.

Les sommes consacrées à la publicité canadienne à la télévision sont limitées et il est inquiétant de voir qu'une bonne partie de cet argent est versée à des stations américaines plutôt qu'à des stations canadiennes. Par exemple, les stations de télévision du sud de l'Ontario ont été affectées pendant longtemps par la perte de recettes publicitaires vu l'absence de contrôle à l'égard de cette pratique peu souhaitable. Naturellement, il n'est pas certain que les annonceurs canadiens cesseront toute publicité dans les stations américaines. Il est à souhaiter que la chose devienne et reste peu rentable pour eux. Je dois reconnaître que le gouvernement a tenté d'adopter une attitude positive en préparant cette mesure législative. Dommage que le secrétaire d'État n'ait pas agi plus tôt et avec plus de vigueur à cet égard.

● (1620)

La même attitude positive n'est pas évidente dans les autres dispositions du bill, soit celles qui ont trait aux exemptions fiscales dont jouissent actuellement *Time* et *Reader's Digest*. Une fois de plus, le gouvernement a choisi d'attaquer ce problème grave d'une manière négative plutôt que d'offrir une aide positive à l'industrie de l'édition canadienne, surtout aux éditeurs de périodiques et de livres plus modestes, qui en ont réellement besoin. Il est regrettable que le gouvernement ait choisi de faire marche arrière et de supprimer les privilèges de deux revues en place, dont l'une, le *Reader's Digest* a beaucoup apporté au mode de vie canadienne et qui, si on la laissait tranquille, continuerait sûrement d'y contribuer d'une façon valable et responsable.

Le rapport de la commission royale d'enquête sur l'édition a souligné le fait que, dans un domaine aussi vital, aussi sensible que celui de la presse, toute intervention devrait être positive plutôt que négative, et devrait avoir pour objectif la promotion des éditions canadiennes et non pas la suppression des publications étrangères. Il s'agit uniquement ici d'une modification à la loi de l'impôt sur le revenu. Selon un sondage des directeurs de publicité, sondage objectif effectué, comme des députés l'ont mentionné, par la Canadian Facts Inc., l'industrie de l'édition au Canada ne profitera pas sensiblement de la suppression des avantages fiscaux accordés au *Time* et au *Reader's Digest* en matière de publicité. Les annonceurs et leurs agences ont fait remarquer qu'ils font de la publicité pour trouver des clients et non pour appuyer l'industrie des magazines. La plus grande partie des fonds dont seraient privés *Time* et *Reader's Digest* irait vraisemblablement aux journaux, à la radio et à la télévision, disent-ils. Un magazine n'est payé pour la réclame que s'il a un tirage assez considérable.

En fait, on estime que 25 p. 100, tout au plus, des recettes enlevées à ces deux publications iront à d'autres périodiques canadiens. Plus de la moitié de ce montant, près de 60 p. 100, ira à la chaîne des publications Maclean-Hunter, qui s'en tire très bien actuellement et n'a pas besoin de cela. A vrai dire, la moitié des recettes publicitaires au Canada seraient contrôlées par Maclean-Hunter, situation peu salubre pour une industrie qui ne peut prospérer que dans une atmosphère de libre entreprise et de concurrence.